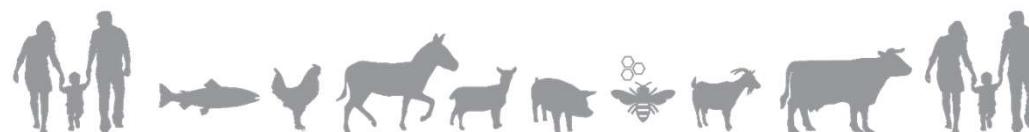


Paratuberculose : rapport d'étape des travaux de l'AFSE en matière d'assainissement et perspectives

Journée nationale de la référence professionnelle

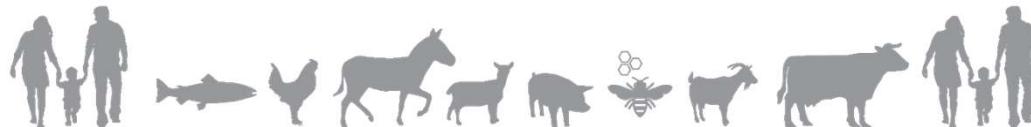
5 mars 2021



Rappel de la demande initiale de GDS France

*Actualiser le **protocole national d'assainissement** en élevage, en s'appuyant sur un **protocole de surveillance renouvelé et harmonisé à l'échelle nationale**, afin de :*

- pouvoir proposer aux éleveurs un **outil plus adapté** à leurs besoins et à leurs contraintes et ainsi répondre à leurs attentes ;*
- disposer d'un **outil qui puisse être déployé à large échelle** en cas de besoin ;*
- être en mesure de formuler des propositions au niveau européen.*



Les préalables posés par le groupe

Parler de **plan de maîtrise** plutôt que de plan d'assainissement

Il n'existe **pas de plan de maîtrise unique à appliquer systématiquement** dans tous les élevages

La **qualité des analyses** doit faire partie des travaux à engager pour répondre à l'objectif

Prévenir l'introduction de l'infection dans un troupeau est une nécessité → une réflexion sur **un statut favorable de troupeau et/ou une révision de la garantie ex-ACERSA est nécessaire** et complémentaire au travail engagé en matière de maîtrise de l'infection.



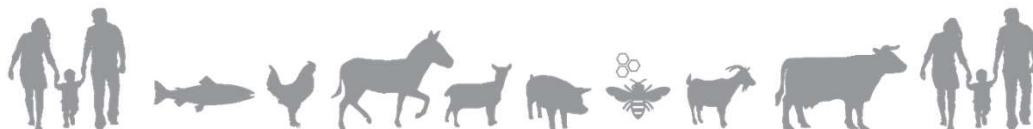
À quels troupeaux s'adresse le plan de maîtrise ?

① Suspicion clinique avec confirmation

② Résultat non négatif sur sérologie ou PCR avec procédure de confirmation

③ Suite à évaluation du troupeau (sans alerte préalable)

Procédure de confirmation individuelle
séro + PCR
+ si besoin confirmation à l'échelle du troupeau



À quels troupeaux s'adresse le plan de maîtrise ?

① Suspicion clinique avec confirmation

		Sérologie		
		Négatif	Non négatif	
PCR	Ct négatif	Autre cause identifiée → infirmée	Pas d'autre cause identifiée confirmation l'échelle troupeau → à du	Confirmation à l'échelle du troupeau
	Ct ≤ 32	Suspicion confirmée → plan de maîtrise	Suspicion confirmée → plan de maîtrise	
	Ct > 32	Confirmation à l'échelle du troupeau ou plan de maîtrise (selon choix et enjeux éleveur)	Suspicion confirmée → plan de maîtrise	



À quels troupeaux s'adresse le plan de maîtrise ?

② Résultat non négatif sur sérologie ou PCR, avec procédure de confirmation

Si sérologie non négative en première intention → prélèvements de sang et de fèces pour analyse sérologique et PCR dans un délai maximum de 6 semaines :

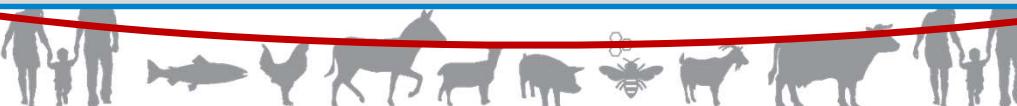
- Si sérologie positive et/ou PCR positive → confirmation à l'échelle du troupeau ;
- Si sérologie négative + PCR négative → résultat initial infirmé.

Si PCR non négative en première intention → confirmation à l'échelle du troupeau.

① et ②

Confirmation à l'échelle du troupeau

= dépistage sérologique individuel des animaux de 24 mois et plus



À quels troupeaux s'adresse le plan de maîtrise ?

③ Suite à évaluation du troupeau (sans alerte préalable)

Objectif : évaluer le niveau d'infection (ex : pas ou peu infecté, moyennement infecté, fortement infecté), en s'appuyant sur une combinaison d'analyses (par exemple échantillonnage d'animaux et de prélèvements sur environnement).

Le plan de maîtrise serait proposé aux éleveurs en fonction du niveau d'infection de leurs troupeaux et de leurs objectifs.

Remarque : objectif d'un outil simple à mettre en œuvre pour repérer des troupeaux infectés

JNRP - 05.03.2021



Plan de maîtrise : les objectifs peuvent être variables

L'objectif de l'éleveur dépend :

- De la situation de départ,
- Des pratiques de l'éleveur,
- De ses enjeux commerciaux,
- De son ressenti,
- Du coût et de l'acceptabilité des mesures à mettre en œuvre

Boîte à outils



1^{ère} étape : définir l'objectif de l'éleveur et choisir les outils

Audit élevage initial (*doc à établir*)

Indicateurs

Dépistage initial (*sérologie en première intention sur > 24 mois, PCR en complément*)



Boîte à outils

- Dépistage régulier des animaux infectés et/ou excréteurs (*rythme annuel recommandé - différents protocoles complémentaires possibles à préciser*)
- Planning des réformes et gestion du renouvellement
- Génomique (*Holstein*)
- Vaccination

Focus sur le dépistage annuel

Dépistage :

- Outil sérologique
- Fréquence recommandée : **annuelle**
- Catégorie d'animaux dépistés :

- Troupeau laitier : vaches en lactation
- Troupeau allaitant : à partir de 24 mois

~~Autres dépistages complémentaires :~~

- Dépistage précoce sur les génisses ?



Focus sur les réformes

1. Les animaux positifs, par ordre de priorité :

- 1. Présentant des signes cliniques
 - 2. En cas d'analyses PCR : Ct < 32
 - 3. En cas d'analyses sérologiques : prendre en compte les données quantitatives
 - 4. Les autres animaux
- 15 jours**
- 2 mois**



2. Leur dernier descendant (voire les 2 derniers)

3. Selon les résultats observés, certaines lignées ou générations

Focus sur les mesures de prévention (introduction)

Idéalement : **ne pas introduire** ;

Si introduction nécessaire :

- Rechercher des **animaux issus d'un élevage à statut favorable** (le groupe ne préjuge pas de la définition du « statut favorable ») ;
- Si les bovins ne sont pas issus de troupeaux à « statut favorable » : analyses avant la vente, et sinon à l'introduction
 - Femelles :
 - Avant vêlage : PCR
 - Après : PCR + sérologie
 - Taureau :
 - Avant 18 mois : PCR
 - Au-delà de 18 mois : PCR + sérologie

Faible nombre de cheptels
à « statut favorable »



Limites des analyses
individuelles



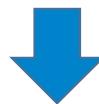
Perspectives

Poursuite des travaux en matière d'assainissement :

- Évaluation troupeaux
- Protocoles de dépistage complémentaires, voire dépistage annuel à revoir
- Audit d'élevage : support de visite

+

Demande de GDS France : **travailler à la mise à jour du référentiel en prévoyant deux niveaux de garantie** → travaux confiés au même groupe



Fin des travaux prévue : courant 2022

